

un peuple grand et honnête ne peut pas un seul instant hésiter à suivre le chemin qui va du côté de l'équité, alors que ce chemin mène aussi à la guerre."

La fameuse doctrine Monroe occupe une place d'honneur dans le message présidentiel. "Que le maintien de la doctrine de Monroe, dit M. Roosevelt, soit d'une grande importance pour nos droits et nos intérêts, cela est d'une évidence telle qu'il est inutile de chercher à le démontrer. Cela est particulièrement vrai de la construction du canal de Panama. Au simple point de vue de la défense nationale, nous devons exercer une surveillance étroite sur les abords du canal; je veux dire que nous devons veiller avec soin à nos intérêts dans la mer des Caraïbes."

Mais le président déclare aussi que la doctrine Monroe ne doit pas être interprétée comme devant engager le gouvernement américain à empêcher un gouvernement étranger de recouvrer une créance régulière d'une république du Sud, par exemple. Seulement la prise de possession des douanes de cette république par la puissance étrangère ne devrait être permise sous aucune circonstance.

En somme le message du président des Etats-Unis est intéressant, et dénote un esprit vigoureux.

\* \* \*

Les élections pour la nouvelle province de la Saskatchewan ont eu lieu le 13 décembre. Elles ont maintenu le gouvernement Scott par une faible majorité. A l'heure où nous écrivons, M. Scott semble pouvoir compter sur treize partisans et M. Haultain sur neuf. Deux sièges seraient encore douteux. La lutte a été acharnée. M. Haultain a fait appel au fanatisme, et à ce point de vue, sa défaite était désirable. Quand à M. Scott, son attitude au fond ne valait pas grand'chose, mais il paraissait moins engagé que son adversaire contre l'école séparée, et les catholiques ont dû voter pour ses candidats. Un document, que l'on a prétendu faussement être une circulaire épiscopale de Mgr Langevin, a joué un grand rôle dans la lutte; M. Haultain l'a exploité contre les ministériels.